

Réhabilitation de la Résidence Thouars - TALENCE

REHABILITATION DE LA RESIDENCE THOUARS MODE D'EMPLOI



Tout savoir

Sur les travaux réalisés dans
votre logement



LE PROGRAMME P.1 À 3 • AVANT MES TRAVAUX P.4 À 6

PENDANT MES TRAVAUX P.7 • LA FIN DES TRAVAUX P.8

INFOS PRATIQUES P.9 • CONTACT P.11

Ce livret porte sur les travaux qui seront réalisés dans la résidence Thouars à TALENCE



Pourquoi ?

DOMOFRANCE, propriétaire des logements, a souhaité ces travaux pour remettre aux normes les bâtiments, sécuriser chaque logement et réduire la consommation énergétique des bâtiments.

L'objectif est d'améliorer votre vie quotidienne dans votre logement.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX DE LA RESIDENCE



Vous serez avertis par avis de passage avant toute intervention.

L'accès à votre logement est obligatoire.

LES TRAVAUX DANS LES PARTIES COMMUNES

- **Révision de l'ensemble des cages d'escaliers**
- **Remise en peinture des murs et des plafonds**
- **Isolation de la façade par l'extérieur**

Les travaux dans les parties communes de votre immeuble seront étalés dans la durée du chantier, en fonction des zones.

LES TRAVAUX DANS MON LOGEMENT

Les travaux dans votre logement s'étaleront en 2 phases :
Les travaux « communs » et les travaux « individuels ».

Les travaux communs sont réalisés par campagnes de courte durée et concernent tous les logements d'un même escalier.

Les travaux individuels sont sur une période de 10 jours ouvrés (consécutifs hors week-end) spécifiquement dans votre logement.

LES TRAVAUX COMMUNS

DUREE DES
TRAVAUX



Menuiseries intérieures

- Remplacement des portes palières

1 jours



Menuiseries extérieures

- Remplacement des menuiseries extérieures

3 jours

LES TRAVAUX INDIVIDUELS



Electricité

- Mise en conformité du logement

2 jours



AVANT MES TRAVAUX

1 moment important

LA VISITE POUR L'ÉTAT DES LIEUX DE VOTRE LOGEMENT

L'Entreprise Générale GTM Bâtiment Aquitaine et DOMOFRANCE effectueront une visite individuelle à votre domicile pour :

- Vous demander toutes les **informations pratiques** à prendre en compte pour le bon déroulement des travaux. Par exemple : assistantes maternelles, départs en congés, présence d'animal de compagnie
- Réaliser l'**état des lieux de logement** (évaluer l'état des sols, des murs et des équipements sanitaires, lister les aménagements réalisés par le locataire...)
- Vous indiquer les périodes d'intervention approximatives
- Evoquer avec vous le déplacement des meubles et leur protection pour préparer les travaux



AVANT MES TRAVAUX

3 dispositions

ORGANISATION PRATIQUE

Afin de vivre au mieux les travaux, nous vous invitons à **prendre des dispositions pour bien préparer la période d'intervention** dans votre logement, notamment pour les personnes qui sont présentes à leur domicile en journée.

Exemple : Prévenez L'équipe de GTM Bâtiment Aquitaine

- **Si vous gardez des enfants** chez vous, pouvez-vous vous organiser avec d'autres assistant(e)s maternel(e)s pendant la durée des travaux ?
- **Si vous avez un animal de compagnie,**
- **Si vous vous absentez** pendant les travaux, et pensez à leur remettre vos clés.

DEPLACEMENT DU MOBILIER

Afin d'éviter tout risque de dégradation, nous recommandons le déplacement des meubles et des objets sensibles (aquariums,...) par les locataires.

Afin de permettre l'exécution des travaux suivants dans la cuisine, salle de bains et WC :

- Plomberie et faïence, vous devez enlever vos meubles et machines électroménagers ainsi que vider votre meuble évier.
- Peinture, vous devez déplacer vos meubles et machines électroménagers vers le centre de la pièce et déposer vos rideaux et étagères pour faciliter l'accès aux cloisons.
- Sols souples, les pièces doivent être vidées de tout mobilier.

Il est recommandé de **protéger vos meubles, bibelots et de fermer les portes** des pièces non soumises aux travaux pour éviter tout risque de dégradations.

Des indications précises vous seront données après la visite individuelle de votre logement sur ces questions.

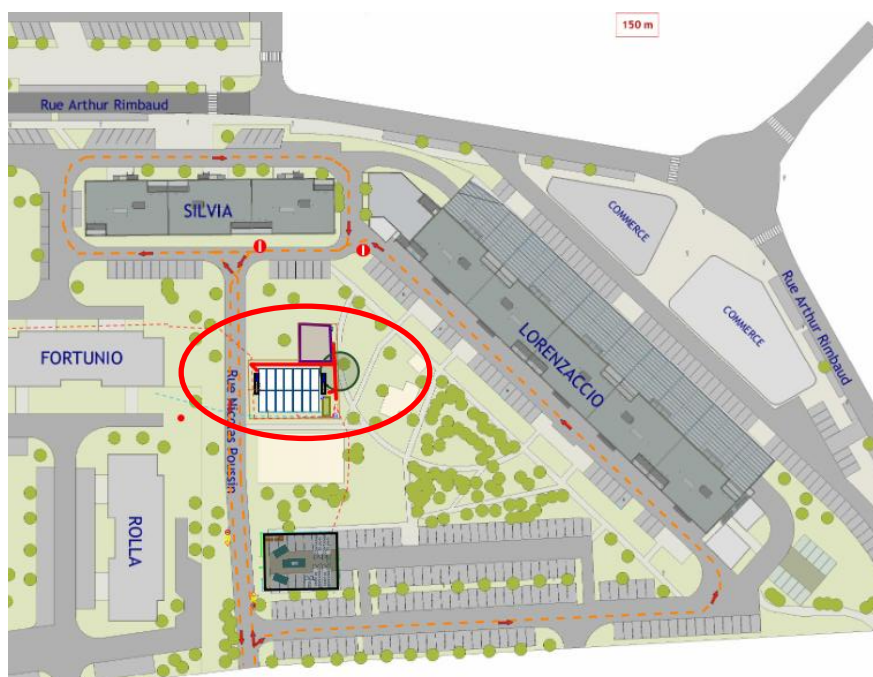
L'ACCES A MON LOGEMENT : LA GESTION DES CLES

L'accès à votre logement est indispensable pour réaliser les travaux !

Dès que vous aurez connaissance des dates d'interventions dans votre logement par avis de passage (papier ou sms), pensez à vérifier vos disponibilités pour confirmer votre présence.

Si vous ne pouvez pas être présent lors d'une intervention, vous devrez confier vos clés la veille à l'Agence GTM Bâtiment Aquitaine (Bureau de chantier), qui les consignera dans un registre de remise de clés.

Le Bureau de chantier Agence GTM bâtiment Aquitaine sera situé entre le bâtiment SILVIA et le city stade.



Dans tous les cas n'oubliez pas de prévenir l'entreprise GTM Bâtiment Aquitaine du mode d'accès à votre logement !



PENDANT MES TRAVAUX

Je m'informe

GTM Bâtiment Aquitaine

GTM Bâtiment Aquitaine a installé un Bureau de Chantier, dans la zone de chantier, située entre le bâtiment SILVIA et le city stade pour recevoir les locataires.

Une Personne dédiée à la Relation Locataire sera présente aux horaires d'ouverture pour informer et recueillir d'éventuelles doléances.

**Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.**

Tél. : **06.19.27.93.52** (en cas d'absence, laissez un message sur le répondeur avec votre numéro de logement et vos coordonnées pour permettre de vous rappeler)

Une boîte à lettres « GTM Bâtiment Aquitaine » est disposée devant l'entrée des bungalows.

LES RECLAMATIONS

Les réclamations seront à adresser aux chargés de relation locataire par téléphone, SMS ou mail. Adresse mail à venir.

VOTRE BAILLEUR

Rappel du numéro de téléphone dédié aux Locataires doit vous permettre de contacter directement votre bailleur :

Tél. : **09.70.83.00.03**



LA FIN DES TRAVAUX

1

A la fin de chaque intervention, il vous sera remis un questionnaire sur tablette sur lequel **vous indiquerez vos remarques éventuelles** (quitus par corps d'état) que vous complèterez et signerez.

2

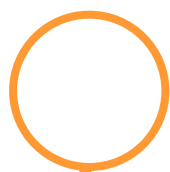
GTM Bâtiment Aquitaine contrôlera la bonne réalisation des interventions dans votre logement et réalisera, si nécessaire, des travaux de finitions.

3

GTM Bâtiment Aquitaine et DOMOFrance réceptionneront les travaux en remplissant une Fiche d'Opération Préalable à la Réception (**OPR**). Votre présence lors de cette étape est souhaitable pour émettre d'éventuelles réserves.

Si des réserves sont relevées, GTM Bâtiment Aquitaine et ses équipes les lèveront puis vous demanderont de signer un quitus de fin de travaux.

Enfin les travaux seront terminés chez vous !



MEMENTO ET INFORMATIONS PRATIQUES

VISITE POUR L'ETAT DES LIEUX (EDL)

C'est le démarrage. L'équipe composée de GTM Bâtiment et de DOMOFRANCE **définira les travaux à réaliser dans votre logement.**

LES CLES

Si vous n'êtes pas présent, vous devez alerter GTM Bâtiment Aquitaine et **confier vos clés, dès la veille, soit à la base vie GTM Bâtiment Aquitaine (sur la place), soit à une personne de votre choix clairement identifiée.**

LES INTERVENTIONS DANS VOTRE LOGEMENT

Vous serez toujours prévenus par **avis de passage (papier ou SMS).**

HORAIRES DE TRAVAIL DES OUVRIERS

De 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

RECLAMATIONS

En cas de sinistre ou de dégradation, vous le noterez sur le cahier de réclamations dans le délai le plus court possible. Une déclaration de sinistre pourra être établie conjointement par le locataire et par l'entreprise concernée si nécessaire.

Un cahier de réclamations est disponible dans le bureau de chantier.

L'OPERATION PRELABLE A LA RECEPTION (OPR)

C'est le contrôle de la bonne exécution des travaux par l'Architecte. Si des malfaçons sont constatées, les entreprises les lèveront.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

NOTES

LES ACTEURS

Maître d’ouvrage (Bailleur)



Entreprise Générale



CONTACTS

La Chargée de Relations Locataires de Chantier GTM Bâtiment Aquitaine :
Téléphone : **06.19.27.93.52** (laisser un message sur le répondeur ou SMS)